

## **C O N S E I L   M U N I C I P A L**

**Séance n°18 du 2 février 2017**

### **COMPTE RENDU SOMMAIRE**

*(en application du Code général des collectivités territoriales)*

Date de convocation : 27 janvier 2017  
Date d'affichage : 27 janvier 2017  
Nombre de conseillers en exercice : 29  
Présents : 20  
Votants : 26

L'an deux mil dix sept, le deux février, le Conseil Municipal de Courdimanche, légalement convoqué, s'est réuni à l'hôtel de ville, Salle Raymond Berrivin, en séance publique sous la présidence de Madame Elvira JAOUËN, Maire.

#### **Étaient présents :**

Mme Elvira JAOUËN, M. Pascal CRAFFK, M. Xavier COSTIL, M. Hussen KEBE, Mme Sandra POPIELUCH-NGUYEN, M. Pascal HOUEIX, Mme Chantal de SARAN, M. Alain WURTZ, M. Yves RIPOCHE, M. Didier DAGUE, M. Pascal ANDRIOT, Mme Marie-France TRONEL, Mme Sophie MATHARAN, M. Mathieu UHL, M. The Hung PHAM, M. Christophe LHARDY, Mme Maryeme BOUSLAM, Mme Joëlle COLLET, Mme Sarah BERREGHIS, M. Amar HADDOU, M. Maxime KEBABTCHIEFF, Mme Karine VASSELIN.

#### **Absents excusés ayant donné pouvoir :**

Mme Roseline DROUIN	avait donné pouvoir à Mme Elvira JAOUËN
Mme Sylvette AMESTOY	avait donné pouvoir à M. Mathieu UHL
Mme Isabelle THENON	avait donné pouvoir à M. Yves RIPOCHE
Mme Linda HELLA	avait donné pouvoir à M. Didier DAGUE
Mme Emmanuelle AVERTY	avait donné pouvoir à M. Hussen KEBE
Mme Dominique LETERME	avait donné pouvoir à M. Pascal CRAFFK

#### **Absents excusés**

M. Philippe MAILLARD

#### **Absents**

M. Maxime KEBABTCHIEFF  
Mme Karine VASSELIN

Formant la majorité des membres en exercice.

Monsieur The Hung PHAM, en tant que secrétaire de séance, procède à l'appel.

Madame la Maire donne lecture de l'ordre du jour, tel qu'il figure dans la convocation adressée régulièrement aux membres du conseil municipal.

## **APPROBATION DES PROCES VERBAUX DES CONSEILS MUNICIPAUX DES 29 SEPTEMBRE ET 1er DECEMBRE 2016**

Le Conseil Municipal, à l'unanimité par 26 voix pour, adopte les procès verbaux des conseils municipaux des 29 septembre et 1<sup>er</sup> décembre 2016.

### **01 – INSTALLATION DE DEUX CONSEILLERS MUNICIPAUX**

Le Conseil Municipal prend acte :

- de l'installation de Monsieur Maxime KEBABTCHIEFF et de Madame Karine VASSELIN en tant que conseillers municipaux,
- du nouveau tableau du conseil municipal.

### **02 – DONNER ACTE DES DÉCISIONS PRISES PAR LA MAIRE**

Le Conseil Municipal prend acte des décisions prises par Madame la Maire (n°2016-045 à 2016-055)

### **03 – RÈGLEMENT INTÉRIEUR DES AGENTS COMMUNAUX : MISE À JOUR**

Le Conseil Municipal, à l'unanimité par 26 voix pour, émet un avis favorable sur la mise à jour du règlement intérieur des agents communaux.

### **04 – AVEC/MISSION LOCALE : SIGNATURE D'UNE CONVENTION**

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, par 26 voix pour, autorise Madame la Maire à signer la convention avec l'association « AVEC » mission locale, et à leur verser la subvention 2017 d'un montant de 6 605 € ;

### **05 – DEMANDE DE SUBVENTION AU CONSEIL DEPARTEMENTAL : SOUTIEN A L'EXECUTION DES PEINES DE TRAVAIL D'INTERET GENERAL**

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, par 26 voix pour, autorise Madame la Maire :

- à solliciter le Conseil Départemental du Val d'Oise afin d'obtenir une aide financière d'un montant de 837 € pour le soutien à l'exécution des peines de travail d'intérêt général au titre de l'année 2016,
- à signer tout document se rapportant à cette demande.

### **06 – DEBAT D'ORIENTATION BUDGETAIRES POUR 2017**

Le Conseil Municipal prend acte de la tenue des débats d'orientations budgétaires relatifs à l'exercice 2017.

### **07 – CCAS : AVANCE DE SUBVENTION POUR 2017**

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, par 26 voix pour, émet un avis favorable pour le versement d'une avance correspondant à 25 % de la subvention attribuée au BP 2016 au CCAS dans l'attente du vote du budget primitif 2017 de la commune.

### **08 – BUDGET 2017 : AUTORISATION DE DEPENSES D'INVESTISSEMENT AVANT LE VOTE**

Le Conseil Municipal, à la majorité, par 24 voix pour et 2 contre (Mme Joëlle COLLET, Mme Sarah BERREGHIS), autorise madame la Maire à engager, liquider et mandater les dépenses d'investissement, avant le vote du budget primitif 2017, à hauteur de 612 969 € .

### **09 – ATTRIBUTION D'UNE SUBVENTION EXCEPTIONNELLE A L'ASSOCIATION « LA VOIX DES GILETS JAUNES »**

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, par 26 voix pour, se prononce favorablement sur l'attribution de la subvention exceptionnelle d'un montant de 6 000 €.

### **10 – FERME CAVAN : DIVISION ET VENTE DU LOT A**

Le Conseil Municipal, à la majorité, par 24 voix pour et 2 contre (Mme Joëlle COLLET, Mme Sarah BERREGHIS),

se prononce favorablement sur :

- le projet de restauration de la ferme Cavan
- le projet de division de la parcelle HT 141 en 3 lots tels que décrits ci-dessus
- la vente du lot A (environ 4 112 m<sup>2</sup>) au bailleur social EFIDIS au prix de 400 000 € (quatre cent mille euros)

autorise Madame la Maire à engager toutes les procédures et à signer les actes afférents à cette cession, et à déposer les autorisations d'urbanisme relatives à ce projet de division

### **11 – FONCIER COMMUNAL : VENTE DE TERRAINS A BGF INVEST**

Le Conseil Municipal, à la majorité, par 24 voix pour et 2 contre (Mme Joëlle COLLET, Mme Sarah BERREGHIS), se prononce favorablement sur :

- le projet de division de la parcelle F 234 en 2 lots tels que décrits ci-dessus et d'autoriser Madame la Maire à déposer les autorisations d'urbanisme relatives à ce projet de division,
- la vente du lot A de la parcelle F 234 (superficie d'environ 3 189 m<sup>2</sup>) au prix de 450 000 € (quatre cent cinquante mille euros) et d'autoriser Madame la Maire à engager toutes les procédures et à signer les actes afférents à cette cession,
- le projet de division de la parcelle HM 27 en 3 lots tels que décrits ci-dessus et d'autoriser Madame la Maire à déposer les autorisations d'urbanisme relatives à ce projet de division,
- la vente du lot B de la parcelle HM 27 (superficie d'environ 1 674 m<sup>2</sup>) au prix de 148 000 € (cent quarante huit mille euros) et d'autoriser Madame la Maire à engager toutes les procédures et à signer les actes afférents à cette cession,
- le projet de division des parcelles HL 292 et des parcelles adjacentes (HL 250, 285, 287 et 289) en 2 lots tels que décrits ci-dessus et d'autoriser Madame la Maire à déposer les autorisations d'urbanisme relatives ce projet de division,
- la vente du lot A (superficie d'environ 5 308 m<sup>2</sup>) issu de la division de la parcelle HL 292 et des parcelles adjacentes (HL 250, 285, 287 et 289) au prix de 940 000 € (neuf cent quarante mille euros) et d'autoriser Madame la Maire à engager toutes les procédures et à signer les actes afférents à cette cession.

### **12 – ZAC DU BOIS D'ATON : DENOMINATION DES VOIES CREEES**

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, par 26 voix pour,

- se prononce favorablement sur le classement des voies en cours de création dans le domaine public communal dès leur transfert de propriété,
- autorise madame la Maire à signer les actes afférents à ces dénominations et transferts.

### **13 – DEMANDE D'AUTORISATION DE TRAVAUX : TRANSFERT PROVISOIRE DE LA CRECHE A L'ECOLE DES CROIZETTES**

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, par 26 voix pour, autorise madame la Maire à signer et déposer au nom de la commune les demandes d'autorisation de travaux pour les aménagements de l'école des Croizettes.

**14 – MISE A DISPOSITION DU LOGICIEL D'INSTRUCTION DES DOSSIERS D'URBANISME PAR LA COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DE CERGY PONTOISE**

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, par 26 voix pour,

- approuve la convention de mise à disposition du logiciel Oxalis
- décide de confier à la Communauté d'agglomération la délégation du téléversement des documents d'urbanisme sur le géoportail national
- autorise Madame la Maire à signer la convention et tous documents afférents à la mise à disposition du logiciel Oxalis

**L'ordre du jour étant épuisé, la séance est close à 22h45.**

**Elvira JAOUËN**

*Maire de Courdimanche  
Conseillère régionale d'Ile-de-France*